

Procès-verbal
CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 24 MAI 2024

Salle de la mairie - 19 H

Convocation du 17/05/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre mai le conseil municipal est légalement convoqué à 19 heures à la salle de la mairie pour l'ordre du jour suivant :

- 1- Invitation du nouveau bureau de l'association Guenroc Eglise
- 2- Demande subvention Région Bretagne
- 3- Demande subvention Drac
- 4- Convention ALSH Plumaudan
- 5- Dispositif Argent Poche
- 6- Autoriser le maire à consulter des banques pour les travaux
- 7- Questions diverses

PRÉSENTS : Roger COSTARD, Philippe HEURLIN, Valérie GAREL (arrivée à 19h39), Dominique LEFORESTIER, Tanguy ROQUIER, DIVARD Antoine, Sylvie GIRAUD, Anne-Sophie ROUXEL.

ABSENTS excusés : Jocelyne ROBILLARD (donne procuration à Dominique LEFORESTIER).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Dominique LEFORESTIER

Le maire ouvre la séance à 19h02

Invitation du nouveau bureau de l'association Guenroc Eglise (2024-05-01)

Présence du bureau Mmes BOIS, FAAR ET GUILLARD de l'association Guenroc Église.

Historique des relations avec l'association retracé par Roger COSTARD, maire.

Il accueille les membres de ce nouveau bureau, il présente la situation au niveau des travaux, le nom des entreprises retenues.

Récapitulatif des aides, subventions et collecte de fonds effectué par Dominique LEFORESTIER et Tanguy ROQUIER.

Présentation par Claudine BOIS des solutions de collectes en réflexion côté Association. (Évènements qui inviteraient les donateurs à faire des versements via la fondation du Patrimoine).

L'association propose d'actualiser les documents de présentation de l'église. (Présents à l'extérieur et à l'intérieur).

Lecture d'une lettre de réponse au courrier adressé en mars concernant l'utilisation de la salle des fêtes et de la photocopieuse.

Demande subvention Région Bretagne (2024-05-02)

Le conseil municipal autorise le maire à établir une demande de subvention d'un montant de 53 140.27 € soit 20 % du montant HT des travaux. Délibération validée à l'unanimité.

Demande subvention Drac (2024-05-03)

Le conseil municipal autorise le maire à établir une demande de subvention d'un montant de 79710.40 € soit 30 % du montant des travaux. Délibération validée à l'unanimité.

Convention ALSH Plumaudan

Guenroc n'est pas concerné. Pas de convention à établir.

Dispositif Argent Poche (2024-05-04)

Le conseil municipal délibère en faveur de la mise en œuvre du dispositif pour l'été 2024 à l'unanimité.

Autoriser le maire à consulter des banques pour les travaux (2024-05-05)

Le conseil municipal autorise le maire à consulter les banques pour les travaux et à récupérer des informations sur les conditions pour un prêt ou une ligne de trésorerie.

Questions diverses :

1- Frelons asiatiques

Présentation de l'état sur Guenroc par Sylvie GIRAUD, distribution de document explicatif.

2- Pont de la Roptais

Pas réussi à contacter le maire de Caulnes, retente prochainement.

3- Nouveau parking au barrage

Le parking a été agrandi à la demande des Eaux du bassin Rennais avec accord de Roger COSTARD.

Prochaine réunion le 7 juin.

Fin de séance 21h23

NOM	Prénom	Qualité	Signature
COSTARD	Roger	Maire	
LEFORESTIER	Dominique	Secrétaire de séance	